Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260528-2026_0721-DE

COMMUNE DE MAIRIE DE LOPERHET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26

Le 28 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de Mairie de Loperhet s'est réuni mairie sous la présidence de Nathalie GODET, suivant convocation transmise le mercredi 20 mai 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : DO CARMO Raphaël, DROFF Vincent, GODET Nathalie, GONZALEZ Victor, JEZEQUEL Marie-Hélène, JORON Adrien, JOSSO Gwendal, KERBIRIOU Delphine, KERBRAT Jean-Yves, KERNIVINEN Béatrice, L'EOST Ana, LE BOT Pascale, LE BRAS Dominique, LE GALL Mickael, PAUGAM Carine, PERROT Christelle, QUOY Marie-Jo, RIOU Adrien, ROCLE Rodolphe, ROQUEFORT Maripol, SALAUN Bruno, SERVEL Philippe
Excusé ayant donné procuration : CRUSIAUX Florian à GODET Nathalie, GUENGANT Catherine à DO CARMO Raphaël, REBOLLO Louisette à PERROT Christelle, ZOLLI Emilie à KERBRAT Jean-Yves
Absents : LE FEVRE Thierry

Secrétaire de séance : LE GALL Mickael

2026-071 - DIA AVRIL ET MAI 2026

Le maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations qui lui ont été données, par délibération du jeudi 29 juin 2017 (n°2017-85), en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et ceci tout particulièrement en matière d'exercice du droit de préemption urbain.

Le maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L.211-1 du code de l'urbanisme la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas est titulaire du droit de préemption urbain sur les périmètres concernés et que la commune dispose d'un délai de deux mois pour notifier sa décision et doit solliciter la communauté pour bénéficier de la délégation d'exercice.

Le maire expose au conseil municipal la liste des déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie durant les mois d'avril et de mai 2026 :

DIA –Avril 2026		
AK 118 – 120 (route de Rostiviec)	B	23/04/2026
AC 226 (route du Fogot)	NB	27/04/2026
C 2074 (rue Robert Badinter)	NB	29/04/2026
AE 338 – 340 (rue de la Gare)	NB	30/04/2026
DIA –Mai 2026		
D 2212 – 2213 (48 Goarem Goz)	B	13.05.2026
AD 72 (38 rue du Menez)	B	13.05.2026

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260528-2026_0721-DE

Le conseil prend acte.

Fait et délibéré le 28 mai 2026

Le président de séance,
Nathalie GODET

Le secrétaire de séance,
Mickael LE GALL